PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER DROIT DES AFFAIRES PARCOURS DROIT DES AFFAIRES ET DROIT FISCAL SPÉCIALITÉ FISCALITÉ INTERNATIONALE

2026-2027

Direction : Gauthier BLANLUET , Martin COLLET

Diplôme délivré :
Master

Durée des études :
2 ans

Modalités d'enseignement :
Formation initiale

> Former des fiscalistes de haut niveau, capables de maîtriser la fiscalité internationale et européenne ;
> Préparer aux carrières de fiscaliste au sein des grandes entreprises et des cabinets d'avocats à vocation internationale.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le Centre d'études de fiscalité des entreprises de l'Université Paris-Panthéon-Assas (CEFEP) a été fondé en 1988 par le professeur Jean-Pierre LE GALL rejoint à partir de 1992 par le professeur Patrick DIBOUT (1952-2012).

ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE

HEC

ADMISSIONS

POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027 :

Accès bac+3 : Capacités d'accueil et modalités d'accès

Attendus

Le Master est ouvert aux candidats titulaires d'une Licence en droit ou d'un diplôme français ou étranger équivalent.

Le Master peut également accueillir des étudiants ayant poursuivi des études non principalement juridiques (Grandes écoles de commerce, IEP, etc.) mais ayant déjà acquis de bonnes connaissances en droit des affaires et fiscalité et souhaitant approfondir leur spécialisation dans ces domaines.

Critères généraux d'examen des candidatures

L'examen des candidatures donne la priorité aux résultats académiques globaux (moyennes annuelles et par semestres) puis aux



résultats obtenus dans les disciplines relevant du droit des affaires et du droit fiscal.

Les stages comme l'ensemble des expériences professionnelles ou associatives sont appréciés favorablement.

La maîtrise d'une ou de plusieurs langues étrangères – l'anglais, en premier lieu – est également la bienvenue.

Modalités d'examen des candidatures

La sélection s'opère sur dossier et sur entretien. Dès l'entrée de la première année du parcours, les candidats sont appelés à faire connaître leur préférence pour l'une des trois spécialités offertes en deuxième année, étant précisé que cette première indication demeure provisoire et peut être confirmée ou modifiée au moment des vœux définitifs formulés en cours d'année.

Master Droit des affaires parcours Droit des affaires
Master Droit des affaires parcours Droit des affaires et droit fiscal spécialité Droit des affaires et fiscalité
Master Droit des affaires parcours Droit des affaires et droit fiscal spécialité Droit fiscal
Master Droit des affaires parcours Droit des affaires et droit fiscal spécialité Fiscalité internationale
Master Droit des affaires parcours Droit des affaires et management-gestion et MBA (DU) Droit des affaires & management
Master Droit des affaires parcours Droit des affaires internationales
Master Droit des affaires parcours Droit européen de la concurrence et des affaires
Master Droit des affaires parcours Droit privé et public des affaires (réservé aux sportifs compétiteurs et aux sportifs de haut niveau
Master Droit des affaires parcours Juriste d'affaires
Master Droit des affaires parcours Techniques de restructuration des entreprises en difficulté

PROGRAMME

Programme 2026-2027

Texte de référence :
Le Règlement des études de Master s'applique à tous les diplômes de Master.
Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1re année (60 ECTS)

Semestre 1 (30 ECTS)
UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)
2 matières obligatoires :

> Droit des entreprises en difficulté
> Droit fiscal des affaires 1
1 matière au choix :

> Droit des sûretés
> Droit de la concurrence
Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.



Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu, noté sur 20 (coefficient 1).

UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)
1 matière au choix (non choisie en UEF) :

> Droit des sûretés
> Droit de la concurrence
1 matière obligatoire :

> Droit et économie bancaires
2 matières au choix :

> Droit de la propriété intellectuelle
> Droit patrimonial de la famille
> Droit pénal spécial
> Droit maritime
> Droit des assurances
> Grands systèmes de droit contemporains 1
> Droit public de l'économie 1
> Droit international privé des affaires*
> Droit de la protection des données personnelles

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Droit international privé des affaires » et « Droit de la protection des données personnelles » qui se composent de 24h de CM.
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).
*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé des affaires ».

UEC2 (coefficient 1)
2 matières obligatoires :

> Anglais
> Master Classes

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD et les « Master Classes » de 24h.
Le TD d'anglais est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).
Les « Master Classes » sont évaluées par un écrit de 1h noté sur 20 (coefficient 1).

Semestre 2 (30 ECTS)
UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)
2 matières obligatoires :

> Droit du financement de l'entreprise
> Droit fiscal des affaires 2

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).



UEC3 (coefficient 1 - 10 ECTS)
2 matières obligatoires :

> Droit du commerce international
> Droit des marchés financiers
2 matières au choix :

> Droit pénal des affaires
> Droit des transports terrestres et aériens
> Droit fiscal européen et international
> Contentieux fiscal
> Grands systèmes de droit contemporains 2
> Droit de l'environnement
> Droit public de l'économie 2
> Comptabilité des sociétés
> Pratiques déloyales de concurrence
> Droit du numérique

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Pratiques déloyales de concurrence » et « Droit du numérique » qui se composent de 24h de CM.
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

UEC4 (coefficient 1)
2 matières obligatoires :

> Anglais
> Master Classes

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD et les « Master Classes » de 24h.
Le TD d'anglais est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).
Les « Master Classes » sont évaluées par un écrit de 1h noté sur 20 (coefficient 1).

Règles spécifiques
Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles.
Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

2e année (60 ECTS)

Enseignements :
Cours fondamentaux :

> Conventions fiscales internationales, 20h
> Douanes et TVA, 25h
> Fiscalité européenne, 25h
> Fiscalité internationale des particuliers, 25h



> Fiscalité internationale des entreprises, 25h

Enseignements dirigés fondamentaux :

> Maîtrise fiscale internationale, 40h
> Business game, 40h
> Compliance, 20h
> Restructuring, 20h
> Fiscalité comparée, 10h
> Transactions intragroupes internationales, 10h
> Fiscalité internationale des opérations financières, 20h
> Contentieux fiscal international et européen, 20h
> Conférences d'actualité, 10h

Enseignement dirigé optionnel :

> Comptabilité générale, 20h

Evaluation :

Les Cours fondamentaux et Enseignements dirigés fondamentaux sont évaluées par un écrit ou un oral ou un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 rapport de stage ou d'apprentissage, noté sur 20 (coefficient 2).
1 soutenance de mémoire (déposé avant le 31 mai), portant sur l'un des thèmes des enseignements dirigés, notée sur 20 (coefficient 8). Toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire.
1 contrôle continu sur l'enseignement optionnel de *Comptabilité générale* noté sur 20 (coefficient 2) (les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte par le jury pour l'admission)

Règles spécifiques
Cas particuliers :

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un régime de scolarité en deux ans doivent déposer une demande motivée avant la fin du premier semestre. Leur choix est définitif.
Les étudiants admis au bénéfice d'un régime de scolarité en deux ans doivent définir avec le responsable du master le programme de chaque année d'études. Les étudiants concernés doivent prendre une inscription au début de chacune des deux années universitaires.
Les étudiants qui justifient d'une activité professionnelle continue peuvent, exceptionnellement, être dispensés du contrôle continu par le président de l'université, sur proposition du responsable de la formation. Des épreuves ou travaux de substitution sont définis par le responsable du master.

DÉBOUCHÉS

> Fiscalité d'entreprise
> Avocat fiscaliste
> Fonctionnaire international et européen

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

CONTACT

Responsables

Gauthier BLANLUET
Martin COLLET

Scolarité de Master

PLUS D'INFORMATIONS

https://rda.u-paris2.fr/fr/master-droit-affaires-parcours-droit-affaires-droit-fiscal-specialite-fiscalite-internationale